



Migration: Déclaration conjointe du Commissaire Avramopoulos et les ministres de l'intérieur de France, d'Allemagne, et d'Italie

Bruxelles, le 3 juillet 2017

Les ministres de l'Intérieur de France, d'Allemagne et d'Italie ainsi que le Commissaire européen en charge des migrations et des affaires intérieures se sont rencontrés à Paris le 2 juillet 2017 pour examiner les défis posés par le flux migratoire grandissant en Méditerranée centrale.

Ils ont exprimé leur solidarité résolue avec l'Italie, qui fait face à un nombre croissant d'arrivées.

Afin de fournir un soutien accru à l'Italie et de contribuer à endiguer le flux migratoire, ils se sont accordés sur les mesures suivantes :

- Travailler à un code de conduite pour les ONG, qui devra être préparé et présenté par l'Italie, afin d'améliorer la coordination avec les ONG opérant en Méditerranée centrale.
- Renforcer le soutien aux gardes-côtes libyens en augmentant les activités de formation et en fournissant un appui financier additionnel, tout en assurant un suivi étroit des activités.
- Fournir un soutien additionnel à l'Organisation Internationale pour les migrations (IOM) et au Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) pour permettre que les infrastructures en Libye atteignent les standards internationaux en termes de conditions de vie et de droits de l'Homme.
- Appuyer l'examen d'options concrètes envisageables pour renforcer les contrôles à la frontière sud de la Libye afin d'endiguer les flux migratoires irréguliers, en coordination étroite avec les pays voisins de la Libye.
- Renforcer la stratégie de l'UE pour les retours, en tirant pleinement profit des capacités fournies par l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex) ainsi que de la réévaluation agréée de la politique de visas à l'égard de pays tiers pour augmenter les taux de réadmissions lorsque c'est nécessaire.
- Utiliser pleinement et accélérer le dispositif européen de relocalisation afin de renforcer la relocalisation des personnes en besoin de protection. La France et l'Allemagne se sont engagées à renforcer leurs efforts de relocalisation.

Afin de permettre des progrès rapides en soutien de l'Italie, les ministres de l'Intérieur de France, d'Allemagne et d'Italie ainsi que le Commissaire européen en charge des migrations et des affaires intérieures appellent tous leurs partenaires de l'UE à examiner ces points d'action à la prochaine réunion informelle du Conseil de l'UE qui se tiendra à Tallinn le 6 juillet.

STATEMENT/17/1876

Personnes de contact pour la presse:

[Natasha BERTAUD](#) (+32 2 296 74 56)

[Tove ERNST](#) (+32 2 298 67 64)

[Markus LAMMERT](#) (+ 32 2 298 04 23)

Renseignements au public: [Europe Direct](#) par téléphone au [00 800 67 89 10 11](#) ou par [courriel](#)